



Projet de création d'un Village Répit familles à Aix les Bains – Savoie -

Présentation synthétique du projet

- 1. Le contexte démographique, social et politique**
- 2. VRF – Le concept**
- 3. Présentation du VRF d'Aix les Bains**
- 4. L'impact économique, social et environnemental du projet VRF à Aix les Bains**
- 5. Les acteurs du projet VRF**

1 - Le contexte démographique, social et politique

Le projet VRF s'est appuyé sur le constat suivant :

- Le nombre de personnes en situation de dépendance, et/ou de handicap ainsi que leur durée de vie augmentent beaucoup plus vite que le nombre de proches aidants et leur disponibilité.
- Les proches aidants assurent 80% du prendre soin des personnes en situation de handicap, de perte d'autonomie, malades¹. Ils sont « la première entreprise de santé de France ».
- Aider les aidants n'est pas un nouvel avantage revendiqué, c'est une réponse à des défis sociaux, sociétaux et économiques majeurs.

Le gouvernement a bien pris la mesure de ces défis, avec en particulier de nouvelles dispositions annoncées pour le répit et l'aide aux aidants dans le cadre du premier volet de la Loi pour l'adaptation de la société au vieillissement qui devrait être voté d'ici l'été 2015. Ces dispositions visent en particulier et pour ce qui intéresse le présent projet, à la création d'une prestation Répit intégrées au dispositif déjà existant de l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie), et à la diversification de l'offre de répit incluant les formules d'accueil conjoint aidants/aidés.

Si l'idée d'un séjour conjoint de l'aidant et de l'aidé n'est pas nouvelle, les tentatives actuelles de la mettre en œuvre se heurtent à plusieurs difficultés et inadaptations :

- Les structures disponibles sont soit orientées vacances, soit orientées médico-social ;
- Les activités proposées ne répondent en général pas simultanément aux besoins spécifiques de l'aidant et de l'aidé;
- La continuité et la sécurité de l'accompagnement et des soins de la personne dépendante, en situation de handicap ou malade sont difficiles à mettre en œuvre et onéreuses quand elles sont possibles;
- Les dates proposées correspondent davantage aux disponibilités des structures, c'est-à-dire les périodes de basses saisons (*cas de l'offre « séniors en vacances » proposée par des opérateurs vacances dans le cadre de l'action sociale de l'ANCV – Agence Nationale pour les Chèques Vacances-*);

¹ In « Enjeux du vieillissement de la Population », Centre d'Analyse stratégique, juillet 2010

- La cohabitation avec les autres usagers des structures utilisées n'est pas toujours évidente ;
- Les lieux proposés ne remplissent pas toujours les conditions d'accessibilité nécessaires ;
- La solvabilisation est variable d'un séjour à l'autre en fonction de la qualité et des moyens de l'organisateur du séjour ;
- En l'absence de prise en charge sanitaire ou médico-sociale de l'aidé, seule de nature à le sécuriser, l'aidant n'est pas déchargé de sa mission d'accompagnement de l'aidé. Tout au plus les solutions mises en place avec des associations locales de services à domicile permettent-elles de le libérer à certains moments de la journée, avec l'inconvénient de reconstituer ce qui se passe au domicile tout au long de l'année.

À l'échelle des besoins, les solutions dédiées à cette forme d'accueil conjoint sont insuffisantes et ne peuvent concerner que de petits groupes sur quelques week-ends et quelques semaines de vacances dans l'année.

2 – VRF - Le concept

« Vacances Répit Familles® » : proposer sur un même lieu de vacances, le répit de l'aidant et la prise en charge « médico-sociale » de l'aidé

Créée par le Groupe PROBTP et l'AFM Téléthon, et réunissant aujourd'hui plusieurs groupes de protection sociale de la sphère AGIRC-ARRCO : AG2R LA MONDIALE, AGRICA, AUDIENS, et LOURMEL, l'Association Vacances Répit Familles porte le concept d'un projet social innovant destiné à favoriser le répit des aidants de personnes âgées, handicapés ou malades maintenues à leur domicile. Pour inscrire ce répit dans une sécurité de prise en charge sans rupture physique culpabilisante, aidant et aidé sont accueillis **sur un même lieu** dans une prise en charge différenciée, de type hébergement temporaire pour l'aidé, Tourisme-loisirs pour l'aidant. Ils ont ainsi accès à des activités en rapport avec leur situation, tout en ayant la possibilité de se retrouver quand ils le souhaitent pour des moments de partage hors de leur cadre habituel.

Les prestations proposées dans le cadre du concept Vacances Répit Familles s'exercent dans le respect de **la charte reproduite ci-après** :

« La contribution fondamentale des proches aidants au maintien à domicile de personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie répond à des enjeux sociaux, sociétaux, économiques et de santé publique, majeurs.

Au cœur de nos politiques sociales, les aidants doivent être soutenus pour prévenir leur épuisement et la dégradation de leur santé, pour limiter les conséquences financières de leur engagement, et pour accepter de se garder du temps pour eux-mêmes.

Le concept Vacances Répit Familles a pour objet de leur donner envie de s'accorder des temps de répit et de détente salutaires tout en leur permettant, en dehors de tout sentiment de culpabilité, de partir avec la personne aidée.

DES ENGAGEMENTS

Vacances

- Répondre aux besoins et attentes par la multiplicité des possibilités et des choix.
- Dès le premier contact : aider à choisir, préparer, accompagner et évaluer les séjours dans le cadre d'une centrale de réservation dédiée.

Répit

- Imbriquer une structure d'hébergement temporaire médico-social et une unité du tourisme social et familial, rassurant sur les conditions d'accompagnement : ensemble en vacances sur un même lieu.
- Satisfaire les envies d'activités ou d'occupation de l'aidant tandis que la personne aidée bénéficie d'activités adaptées : chacun est en vacances et en profite pleinement.

Familles

- *Aider à la recherche du financement des séjours et à l'identification de solutions de transport.*
- *Donner accès à des informations permettant de repartir mieux armés.*
- *Adapter l'offre en observant l'évolution des besoins et des attentes.*

LE RESPECT DES VALEURS

- *Placer l'humain au-dessus de toute autre considération sans aucune discrimination.*
- *Être acteur de l'économie sociale et solidaire sans but lucratif.*

Favoriser l'accès des séjours aux plus vulnérables et aux plus démunis.

Une plateforme d'évaluation et d'aide à la réservation au cœur du dispositif

Les spécificités du concept nécessitent des approches différenciées pour l'aidé et pour l'aidant dans la préparation des séjours. Les démarches administratives en particulier peuvent être lourdes, voire décourageantes, notamment pour obtenir une prise en charge médico-sociale de l'aidé.

Un dispositif d'aide à la préparation des séjours est mis en place et le principe retenu est celui d'une plateforme dédiée au concept Vacances Répit Familles, c'est à dire utilisable pour toutes les structures adhérentes au concept.

Cette plateforme a un rôle de centrale de réservation, de facilitateur et d'organisateur entre les aidants et les différents services concernés par la réalisation du séjour.

Elle fait l'objet d'une expérimentation sur trois années cofinancée par la CNSA sur ses dispositifs de soutien à l'innovation, par les fonds sociaux mutualisés des Fédérations AGIRC-ARRCO et par l'accompagnement socialement responsable de BTP Prévoyance, l'Institution de Prévoyance du Groupe de protection sociale PROBTP..

Cette plateforme, dans le mode de constitution qui est le sien, pourrait aisément intégrer la participation à d'autres formules de répit, de telle sorte que la lisibilité de l'offre Répit en fonction de la variété des solutions proposées soit assurée.

Le coût des services de la plateforme est intégré dans le compte d'exploitation des structures gestionnaires puisqu'elles sont de fait dispensées de trouver seules les candidats au séjour, et surtout de réaliser directement toutes les opérations administratives préalables à la réalisation effective du séjour.

Pour optimiser les services de la plateforme du point de vue des services rendus aux candidats au séjour ou aux professionnels qui les accompagnent déjà dans cette démarche, deux bases de données seront développées sur :

- les aides susceptibles d'être octroyées par les différents organismes publics ou privés dont relèvent ou sont susceptibles de relever chacun des membres du couple aidant/aidé, et vis-à-vis desquels une démarche pourra être entreprise.

- les différentes aides ou transports de nature à favoriser et faciliter le trajet du domicile à la structure d'accueil. Il s'agit là tout autant d'aides matérielles que financières.

Le principe d'une franchise sociale

L'Association VRF a vocation à être la tête de réseau de Villages Répit Familles, chacun d'eux étant géré par un opérateur ayant fait le choix de mettre en œuvre dans le cadre d'un cahier des charges spécifique le concept Vacances Répit Familles.

Dans le cadre de ce réseau, assimilable à une franchise sociale, la plateforme d'évaluation et d'aide à la réservation est l'élément clé du dispositif qui permet de mutualiser notamment la constitution des dossiers et d'être un interlocuteur unique capable d'orienter le candidat au séjour vers la structure la plus adaptée pour le prendre en charge. La mutualisation est également essentielle dans un environnement qui nécessite une communication adaptée et ciblée.

Le concept VRF bénéficiant du soutien des groupes de protection sociale de la sphère AGIRC-ARRCO de gestion des régimes de retraite complémentaire, l'existence de la plateforme permet l'optimisation des relations à créer avec l'ensemble des aidants et aidés susceptibles de recourir à la solution de répit proposée par VRF, et par là-même d'assurer, tout au long de l'année, la fréquentation des structures.

Trois Villages Répit Familles s'inscrivent d'ores et déjà dans le concept développé par VRF :

-Le VRF La Salamandre à Saint-Georges-sur-Loire (49) pour les personnes concernées par une maladie neurologique rare et leur famille (AFM-Téléthon), sur la base de 8 places médico-sociales.

-Le VRF Les Cizes à Saint-Lupicin dans le Jura pour les personnes en situation de handicap moteur et leur famille (AFM-Téléthon/AFSEP/Le Haut de Versac), sur la base de 18 places médico-sociales.

-Le VRF Touraine à Fondettes en Indre et Loire, pour les personnes âgées dépendantes et leur famille, sur la base 26 places médico-sociales..

3 - Présentation du Projet VRF à Aix les Bains

L'implantation

L'accompagnement et l'engagement de la municipalité autour de la création d'un VRF à Aix les Bains permet de mobiliser un terrain de 3,6 hectares en proximité immédiate, moins de 100 mètres, des rives du lac du Bourget.

Le public concerné

Le Village Répit Familles d'Aix les Bains a pour ambition d'accueillir, dans une mixité d'usage, tout autant les personnes âgées dépendantes, que les personnes handicapées ou malades et leur aidant familial, éventuellement accompagné de l'un ou plusieurs de ses proches.

Le lieu habituel de résidence n'est pas un obstacle à la réalisation du séjour, ce qui permet au VRF d'Aix les Bains d'accueillir des aidants et aidés en provenance de l'ensemble du territoire national, il peut en revanche influencer sur les conditions financières de prise en charge dans la mesure où les prises en charge des Conseils Généraux, notamment pour les personnes âgées, sont variables d'un département à l'autre.

La capacité de la structure doit permettre de recevoir 80 personnes âgées dépendantes et 40 personnes en situation de handicap, toutes accompagnées de leurs aidants et possiblement de leurs proches. Un centre de loisirs sans hébergement permet d'accueillir 25 enfants en situation de handicap pour une capacité totale de 55 places, soit 30 places ouvertes aux enfants du territoire d'Aix les Bains..

L'administration

Projet historique et emblématique du concept Vacances Répit Familles porté dès son origine par le groupe PROBTP, le Village Répit Familles d'Aix les Bains, pour en faire un projet partagé par le plus grand nombre, a vocation à être le point de rencontre de tous les acteurs de l'Association Vacances Répit Familles.

Sa propriété pourrait ainsi être détenue dans une structure associative, de type Fonds de Dotation, regroupant l'ensemble des groupes de protection sociale et régimes sociaux qui se mobiliseront autour de son financement.

Sa gestion serait prise en charge dans une structure juridique ad hoc sous couvert de l'utilisation des moyens logistiques et fonctions supports du groupe PROBTP qui exercent déjà dans les domaines d'activités ainsi couverts :

- BTP Vacances, dans le cadre de son expérience reconnue dans la gestion d'activités Touristiques et l'organisation de séjours de vacances.
- BTP Résidence Médico- sociales, déjà en charge de la gestion d'Etablissements sanitaires et médico-sociaux.

Les équipes

VRF Aix les Bains emploiera directement de l'ordre de 160 ETP, soit environ 200 personnes physiques sur des métiers aussi divers que : médecin, infirmier, aide-soignant, agent de service, animateur socio-éducatif, aide médico-psychologique, agent de service restauration, agent d'entretien, agent d'accueil

Seules les activités de blanchisserie, de vitrerie, et d'entretien des espaces verts sont à considérer comme sous traitées.

Les locaux

Le VRF Aix les bains accueille la totalité de ses activités sur une surface de près de 27.000m². L'accueil est possible dans une grande variété de prestations qui vont, du point de vue de l'aidant, d'une prestation hôtelière en pension complète ou demi-pension, à une prestation locative à partir d'une offre de plusieurs types de logement, tous équipés de kitchenettes. Les locaux destinés aux activités et à l'animation permettent d'offrir un large choix de solutions. Une structure aquatique, en partie protégée pour les personnes fragilisées et accueillies au titre de la prestation médico-sociale permet d'offrir tout au long de l'année le prendre soin et la relaxation qu'offrent les activités organisées autour de l'eau.

L'hébergement de l'aidé est réalisé selon les choix exprimés par le couple aidant/aidé, et si la prise en charge médico-sociale est bien réalisée sur la totalité de l'Etablissement, elle s'adapte au lieu d'hébergement effectif de l'aidé.

L'Etablissement étant classé en type J, classification requise pour l'exercice d'activités médico-sociales, sur toute sa surface et pour l'ensemble de ses locaux, l'intervention du personnel médical est indifférente de la solution d'hébergement choisie.

L'établissement, outre les équipements habituels que requièrent l'exercice d'activités Touristique et/ou médico-sociales, disposera, en outre d'une salle de remise en forme, d'un salon de massage, d'un billard, de salles d'activités, et plus généralement d'espaces permettant d'organiser spectacles, soirées, ateliers, conférences, jeux de sociétés ou toutes autres activités exercées en collectivité, en intérieur comme en extérieur..

Les séjours (offre et tarifs)

Les séjours sont programmés par périodes d'une semaine, et peuvent s'étaler sur plusieurs semaines en fonction des disponibilités.

L'offre de restauration est en pension complète ou demi-pension, avec possibilité de repas à la demande pour les personnes hébergées en structure dites locatives, avec dans tous les cas, pour l'aidant et l'aidé la possibilité de partager, quand ils le souhaitent, leurs repas.

Les tarifs pratiqués, à charge des familles, avant sollicitations des aides potentiellement mobilisables, sont indiqués ci-après, à titre purement indicatif, étant précisé que :

- le coût de la prise en charge médicale est couvert par une dotation, hors médicaments, de l'assurance maladie perçue directement par l'Etablissement, il ne figure donc pas dans le tarif
- pour les aidants le coût de la semaine supplémentaire bénéficie d'une réduction de 10%
- les enfants de moins de 2 ans sont hébergés gratuitement tandis que ceux de 2 à 15 ans, hébergés dans la chambre des parents, bénéficient d'une réduction de 50%.
- Les tarifs définitifs ne seront susceptibles d'être connus que dès lors que les conditions effectives de fonctionnement de la structure et de ses capacités seront arrêtées.

Ainsi, à ce jour, dans les conditions définies pour l'étude en cours, soit valeur 2013, les tarifs hébergement applicables aux résidents (hors enfance) sont globalement les suivants, sachant que pour les personnes en situation de handicap la réglementation issue de la loi de 2005 limite le reste à charge de l'aidé, bénéficiaire de l'hébergement temporaire, à 18 euros :

	Nuitée Hôtelière	Nuitée Locatif	Heb Temp Personne âgée	Heb Temp Personne handicapée
Aidant	82,00	75,00		
Aidé			68,00	18,00

Sur ces bases les scénarios suivants sont élaborés pour un séjour d'une semaine pour un aidant et un aidé :

- Séjour hôtelier avec une personne âgée en hébergement temporaire

	Nuitée Vacances	Hébergement EMS	Total 1 semaine
Aidant	82,00		574,00
Aidé		68,00	476,00
Coût du séjour (hors frais annexes)			1.050,00

- Séjour hôtelier avec un adulte handicapé en hébergement temporaire

	Nuitée Vacances	Hébergement EMS	Total 1 semaine
Aidant	82,00		574,00
Aidé		18,00	126,00
Coût du séjour (hors frais annexes)			700,00

- Séjour locatif avec une personne âgée en hébergement temporaire

	Nuitée Vacances	Hébergement EMS	Total 1 semaine
Aidant	75,00		525,00
Aidé		68,00	476,00
Coût du séjour (hors frais annexes)			1.001,00

- Séjour locatif avec un adulte handicapé en hébergement temporaire

	Nuitée Vacances	Hébergement EMS	Total 1 semaine
Aidant	75,00		525,00
Aidé		18,00	126,00
Coût du séjour (hors frais annexes)			651,00

Les activités :

Les activités et animations visent à la fois la détente, le plaisir, la découverte, et les échanges les plus conviviaux entre tous.

Les supports privilégiés sont :

L'eau et les espaces aquatiques pour une utilisation protégée et possible tout au long de l'année

Les sorties, découvertes et toutes autres activités internes au village (ateliers d'expression en particulier)

Les réalisations prennent en considération :

- Les demandes de l'aidant : repos, détente, culture, loisirs, activités physiques, rencontres, information, soutien, échanges, ...
- Les attentes de l'aidé : détente, loisirs, relaxation, stimulation, considération, estime de soi, soins, évaluation, observation, échanges, ...
- Les points de convergence (sources d'activités communes)
 - L'eau, piscine et Spa, avec la possibilité de développer des activités en toutes saisons
 - Jardinage, bricolage, cuisine sont des activités qui ont démontré avoir des effets positifs sur les personnes en perte d'autonomie et qui pourront être réalisées en commun.

L'accompagnement de l'aidant

Les demandes de soutien aux aidants sont importantes, et une telle structure peut apporter des réponses qui entrent dans les programmes nationaux et locaux « d'aide aux aidants et de formation des aidants ».

Trois axes seront privilégiés :

Le travail par projet personnalisé, le travail commun avec les personnels sur des réponses à des situations partant de demandes précises. Les restitutions d'évaluations permettent aussi de dégager de nouvelles pistes d'aide.

Des actions informatives et éducatives en direction des aidants, en s'appuyant sur les compétences des personnels spécialisés de l'établissement, avec toute la diversité des compétences réunies dans un tel projet et qui ne sont pas toutes présentes dans l'environnement immédiat de la vie quotidienne (médecin gériatre, infirmiers et soignants, ergothérapeute, psychomotricien, psychologues, AMP, animateurs sociaux, etc.).

Des possibilités d'échanges entre les aidants: la réunion de nombreux aidants sur le même lieu et la disponibilité qu'ils auront par l'aide apportée offrent de très grandes possibilités d'échanges. Certains échanges seront « spontanés », par affinités ou par similitude de difficultés rencontrées ; mais d'autres échanges sont organisés par la structure, par thème. Toutes les expériences menées sur les dynamiques de groupe montrent que ces échanges sont fructueux et complètent efficacement les apports des spécialistes, mettant en avant l'expertise que les aidants ont eux-mêmes de leur situation d'aidants.

Les actions seront directement assurées par les personnels de la structure médico-sociale et, lorsque les compétences nécessaires ne seront pas disponibles en interne, par recours à des prestataires externes.

4- L'impact économique, social et environnemental du projet VRF à Aix les Bains

Le document de synthèse de l'étude d'empreinte, économique, sociale, environnementale du projet d'Aix les Bains sur son territoire sera remis à l'issue de la réunion du 19 décembre 2014 en mairie d'Aix les bains.

Il sera disponible également en version dématérialisée sur simple demande formulée auprès de l'Association VRF, (association@vrf.fr).

L'objectif poursuivi par cette étude, rendue possible grâce au soutien financier de la Fondation BTP +, est de valider de manière objective les impacts positifs d'un projet comme celui du VRF d'Aix les Bains. Il s'agit de mettre en évidence qu'au-delà de sa contribution pertinente à un vrai problème sociétal, celui du répit des aidants, l'implantation d'un VRF, et notamment celui d'Aix les bains, est aussi générateur d'emplois et d'activité, et créateur de richesse.

Le document intégral comporte l'analyse de plus de 200 indicateurs. Il sera également disponible, sur simple demande, sous forme dématérialisée, auprès de l'Association VRF, (association@vrf.fr).

5- Les acteurs du projet VRF

Les Fondateurs

PROBTP

PRO BTP est le groupe paritaire de protection sociale – sans but lucratif - au service de la profession du BTP. Le Groupe PRO BTP propose des produits et services dans les domaines de la retraite, la prévoyance, la santé, l'épargne, l'assurance, l'action sociale, le médico-social et les vacances au bénéfice des entreprises, des artisans, des salariés, retraités du BTP, et de leurs familles.

Avec ses 5 100 collaborateurs, PRO BTP est au service de 3,5 millions de particuliers et de 209 000 entreprises. A travers son action sociale, PRO BTP, entreprise socialement responsable par nature, s'emploie à améliorer les conditions de vie des femmes et des hommes du BTP à toutes les étapes de leur vie professionnelle, de l'apprentissage à la retraite. La performance du Groupe lui permet d'apporter cette valeur ajoutée sociale, caractéristique forte de PRO BTP. L'action sociale de PRO BTP s'inscrit prioritairement dans le développement de la prévention, le maintien de l'autonomie à domicile et l'accompagnement de la dépendance avec notamment 11 établissements sanitaires et médico-sociaux et 2 centres spécialisés. La solidarité s'exprime aussi à l'égard de ses membres les plus fragiles via des dispositifs de soutien spécialisés tels que des aides individuelles en cas de difficulté, des réductions de cotisations « santé » bénéficiant aux apprentis et aux adhérents non imposables, des prêts au logement, des réductions tarifaires dans les 10 centres de tourisme social du Groupe.

Site Internet : www.PRO BTP.com

AFM Téléthon

Depuis sa création en 1958, l'AFM-Téléthon, association de malades et parents de malades, poursuit deux missions : la recherche et le développement des thérapies pour des maladies rares et l'aide aux malades et à leur famille. Dans ce dernier domaine, guidée par la volonté de répondre au plus près aux besoins des familles, l'AFM-Téléthon joue un rôle d'impulseur et d'initiateur de l'innovation sociale. La reconnaissance du rôle des aidants et l'expérimentation de nouvelles solutions de répit sont ses priorités. L'AFM-Téléthon a notamment conçu le concept de « Villages Répit Famille® » et a créé le premier d'entre eux en 2009 à Saint-Georges-sur-Loire (49). Pour promouvoir ce concept, elle s'est associée à PRO-BTP pour créer l'association VRF. Dans ce cadre, elle ouvre en 2014 son deuxième Villages Répit Familles® pour les personnes en situation de handicap moteur à Saint-Lupicin dans le Jura. L'AFM-Téléthon soutient, par ailleurs, des démarches innovantes en matière d'accompagnement et de compensation des incapacités (aides techniques). Elle défend également les droits des malades et a impulsé une politique nationale pour les maladies rares. Enfin, elle se bat pour rendre effective la citoyenneté des personnes en situation de handicap et confirmer les acquis de la Loi du 11 février 2005.

Les Associés

GROUPE AG2R LA MONDIALE

Fondée sur l'alliance du paritarisme et du mutualisme, AG2R LA MONDIALE est le premier groupe de protection sociale et patrimoniale. Fortement engagé auprès de ses assurés et leurs ayants-droits, il privilégie une approche humaniste de l'assurance et se donne pour ambition d'apporter aux publics les plus fragiles des réponses concrètes pour améliorer leur qualité de vie au quotidien. Il intègre à ce titre dans son développement les principes fondateurs de l'économie sociale : solidarité, proximité, gouvernance démocratique et responsabilité.

Au moyen de ses fonds sociaux et de son Fonds d'innovation, AG2R LA MONDIALE accompagne le développement de projets ambitieux, innovants et à fort potentiel social dans les domaines de la prévention active, du logement adapté, de l'emploi des seniors et de l'aide aux aidants. A ce titre AG2R LA MONDIALE s'engage comme partenaire de croissance et de développement du concept VRF.

A propos d'AG2R LA MONDIALE :

Le groupe de protection sociale AG2R LA MONDIALE allie performance économique et engagement social au travers des valeurs portées par le paritarisme et le mutualisme. AG2R LA MONDIALE dispose de toutes les expertises en assurance de personnes. Le Groupe couvre l'ensemble des besoins de protection sociale et patrimoniale tout au long de la vie de ses assurés. Il apporte des réponses individuelles et collectives, aussi bien en prévoyance qu'en santé, en épargne comme en retraite complémentaire et supplémentaire, quels que soient l'âge, le statut social et le secteur professionnel. En 2013, la collecte des cotisations est de 17,6 Md€ pour 9 millions d'assurés. www.ag2rlamondiale.fr

GROUPE AGRICA

Le Groupe AGRICA est l'interlocuteur privilégié des entreprises et des salariés agricoles en matière de retraite complémentaire, d'épargne, de prévoyance et de santé. Avec près de 733 000 retraités à ce jour et 1,45 million de cotisants dans 164 000 entreprises, AGRICA est le groupe de référence du monde agricole. Les entreprises clientes d'AGRICA appartiennent aux différents secteurs du monde agricole, telles que les entreprises de production agricole, les coopératives agricoles et les services. Par le biais de sa politique d'action sociale, le Groupe AGRICA s'engage auprès de ceux qui s'occupent chaque jour d'un de leur proche dépendant : en leur apportant des aides financières et des solutions concrètes pour faciliter leur quotidien, en investissant dans des structures d'accueil, en soutenant, dans toute la France, des initiatives et des projets innovants et prometteurs, comme peut l'être le projet VRF.

GROUPE AUDIENS

Depuis sa création, Audiens montre sa volonté d'accompagner ses publics quelque soient les circonstances de la vie.

Groupe professionnel, les différentes actions menées pour l'accompagnement solidaire et social ont toujours été plus innovantes, citons, par exemple, l'accompagnement des intermittents du spectacle au travers du fonds de professionnalisation, la création du 3^e centre de prévention francilien agréé par les fédérations Agirc Arrco, les soutiens auprès de nombreuses associations et fondations pour toujours mieux apporter son expertise auprès de ses clients issus de la culture, des médias de la communication...

C'est donc tout naturellement qu'Audiens a tenu à rejoindre l'association VRF en tant que partenaire associé à ProBTP avec d'autres groupements de protection sociale.

Pour Audiens, le bien être des aidants familiaux est un acte incontournable. Non seulement par le fait que ce bien être des aidants familiaux est une des priorités de l'Agirc Arrco, mais aussi car la prise en charge globale des aidants et des personnes âgées dépendantes est une des réponses selon ses propres valeurs de respect et de solidarité.

Cette perspective de répit pour les aidants devrait ainsi leur permettre de s'informer, partager, échanger, se former et surtout se préoccuper d'eux-mêmes dans un lieu propice. On sait bien que, formation et santé sont les aspects les plus importants pour les aidants familiaux afin de mieux appréhender le long parcours de leur proche dépendant.

Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore, Audiens a donc choisi ce projet innovant de qualité et souhaite développer ainsi son offre pour l'ensemble de ses populations.

GROUPE LOURMEL

L'histoire du Groupe Lourmel est intimement liée aux métiers de l'imprimerie. Notre Groupe de Protection sociale aurait pu se cantonner à servir uniquement le secteur des industries graphiques qui nous fait confiance depuis 60 ans. Mais le Groupe Lourmel est comme les livres fabriqués par les Professionnels que nous protégeons : les livres sont ouverts à tous et leurs chapitres nous content une histoire. Il était donc normal pour nous de nous ouvrir aux autres et en particulier vers ceux qui sont fragilisés. Pour nous, il est légitime d'écrire les pages qui répondent aux grands défis sociaux nationaux d'aujourd'hui et de demain. Notre participation à la construction de ce premier village de répit en est la réponse concrète et les 200 000 professionnels des industries graphiques, représentés par leur conseil d'administration paritaire, continueront à s'associer aux projets d'hébergements à venir.

Les Gestionnaires du Village Répit Familles d'Aix les Bains

BTP RMS (Résidences Médico-Sociales)

Depuis 1964, PRO BTP a fait de la question sanitaire et médico-sociale une priorité. C'est forte de cette expérience que l'association BTP RMS (BTP Résidences médico-sociales) gère un parc de 13 résidences sanitaires et médico-sociales :

Ces établissements assurent :

- l'hébergement médicalisé des personnes âgées dépendantes, avec notamment des unités Alzheimer et un foyer d'accueil destiné aux personnes handicapées mentales vieillissantes,
- des soins de suite et de réadaptation,
- l'accompagnement des personnes handicapées,
- et l'accueil d'enfants dans une maison à caractère social.

BTP Vacances

Opérateur de tourisme social du groupe PRO BTP, BTP VACANCES a été créé par les institutions de retraite et de prévoyance du BTP pour mettre en œuvre la politique sociale de PRO BTP en matière de tourisme social et familial.

Elle exploite en direct 11 villages de vacances (dont un en Tunisie) et a passé des accords de partenariat avec des opérateurs externes. Elle participe pleinement aux valeurs **d'humanisme** et de performance du groupe, avec des offres de qualité accessibles au plus grand nombre.